

**Centre Communal d'Action Sociale****DÉCISION ADMINISTRATIVE****N° 2026\_09\_DA**

*Prise en application de la délibération du Conseil d'Administration du CCAS de VIF en date du 11 octobre 2021 et conforme aux dispositions des articles R.123-21 et R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,*

**Objet :****Contrat de prestation de services entre le CCAS de Vif et  
PLANÈTE CARTON****Le Président du CCAS de VIF (Isère)****DÉCIDE**

**De conclure**, avec Mme Clémentine PARNET en qualité de représentante – 25 B rue de la Balme 38 640 CLAIX:

Un contrat de prestation de services afin de fixer les modalités d'organisation de 3 ateliers de construction en carton parents/enfants ayant pour but de renforcer les liens intra familiaux, travailler la confiance et l'estime de soi, favoriser les rencontres entre paires.

L'atelier aura lieu dans les locaux de l'Espace Olympe de Gouges – Place Jean Couturier à Vif.

Les 3 ateliers création d'un Busy board se dérouleront comme suit :

- le mercredi 18 février 2026 de 10h30 à 12h00
  - 13h30 à 15h00
  - 15h30 à 17h00

Le coût total de cette intervention sera de **617,60 € TTC** (six cent dix sept euros et soixante centimes d'euros) détaillé comme suit :

- 3 ateliers 416,57 € HT
  - frais de déplacement 14,67 € HT
  - préparation 83,33 € HT
- 514,67 € HT soit 617,60 € TTC

**De signer** le contrat annexé à la présente décision administrative.

Fait à Vif,